

RÉGIE DE DISTRIBUTIONS D'EAU ET D'ÉLECTRICITÉ  
DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

(REGIDESO)

Mission hydrologique F. B. I. au R. U.

YG/FK. -

V/Réf.

OBJET :

à classer

Monsieur l'Administrateur,

Indemnités pour droits d'occupation.  
Régideso à ZAZA et GAHINI. -

Quand?

fait

Indemnités payés

Astrida, le 22 avril 1959. -

N/Réf. G. 332/017 - 50/28. -  
(A rappeler s.v.p.)

*Handwritten notes:*  
- 1013  
3 (M...)  
1/1/59

A Monsieur l'Administrateur  
du Territoire  
de et à  
KIBUNGU. -

H



Par la présente nous accusons réception de votre lettre  
N° 1081/T.F./DdC du 10/3/59 et vous informons que Mr. GILSON, notre agent  
à KIGALI procédera dès que possible aux enquêtes prévues et au paiement  
des indemnités aux ayant-droits. -

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur, l'assurance de notre  
considération très distinguée. -

*Handwritten signature*

Y. GOLLER  
Ingénieur.

1 0. -

1 c. Mr. GILSON avec prière de procéder au paiement des indemnités. -

3 c. class. -